

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

La politique étrangère du Canada a trois grands objectifs pour les prochaines années : renforcer la sécurité coopérative, poursuivre un développement durable et promouvoir le respect des valeurs humaines.

RENFORCER LA SÉCURITÉ COOPÉRATIVE

La sécurité du Canada et de sa population est un objectif de politique étrangère à la fois crucial et permanent. Même s'il demeure essentiel de maintenir la stabilité militaire par des alliances défensives, les années 90 donnent au Canada la possibilité d'œuvrer davantage en faveur d'un ordre mondial plus harmonieux, fondé sur la primauté du droit.

La communauté internationale doit s'attaquer aux menaces à la sécurité que sont la prolifération nucléaire, le trafic des stupéfiants, le terrorisme et les mouvements migratoires irréguliers causés par des facteurs politiques, économiques et environnementaux. Engager des consultations sur la sécurité peut réduire ces menaces et nous permettre de mieux prévenir et gérer les conflits.

Dans sa recherche de sécurité coopérative, le Canada s'attachera à la fois aux structures régionales et aux structures à l'échelle mondiale. Les structures régionales devraient compléter et étayer un ensemble de règles multilatérales qui s'articulent autour de la primauté du droit et d'une Organisation des Nations Unies renforcée et plus efficace.

La participation du Canada au sein d'alliances défensives restera une composante essentielle de la sécurité coopérative. Le Canada prendra part aux activités d'une OTAN revitalisée, qui sera au diapason de la nouvelle Europe. Le Canada continuera de resserrer ses liens avec l'Europe en intensifiant ses relations avec la Communauté européenne, en militant en faveur d'une CSCE plus efficace et en nouant des liens plus étroits

avec l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et les pays de l'ex-Union soviétique. Enfin, il cherchera à accroître la sécurité coopérative dans d'autres régions avec d'autres pays partageant ses vues.

Les opérations de maintien de la paix ont toujours été, à juste titre, une source de fierté pour les Canadiens, et le Canada poursuivra ses efforts dans ce domaine. Mais il se peut que la nature de ces activités change et que ce changement apporte de nouveaux défis. De plus en plus, les participants aux opérations de maintien de la paix pourront être appelés à surveiller la tenue d'élections ou encore à protéger les réfugiés, fonctions naguère considérées du ressort exclusif des gouvernements nationaux.

Dans le système des Nations Unies, le monde dispose déjà du cadre essentiel à un dialogue sur la sécurité coopérative internationale. Le Canada cherche à consolider ce cadre et à encourager un respect plus grand de la primauté du droit et des principes de sécurité collective inscrits dans la Charte de l'ONU.

POURSUIVRE UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Canada fonde sa prospérité sur un système de commerce international ouvert, libéral, réglementé, et sur la productivité et la compétence de sa main-d'œuvre. La politique du commerce international et la politique intérieure deviendront plus intégrées dans les années à venir et elles tiendront compte de la protection de l'environnement. Étant donné la coordination et l'harmonisation des politiques économiques, industrielles et commerciales à l'échelle internationale, le Canada se doit de prévoir les tendances s'il désire s'adapter efficacement et rapidement au processus de mondialisation.

Il est vital pour le Canada que les principaux intervenants dans les négociations commerciales multilatérales arrivent à s'entendre sur les façons